

TECHNOLOGIE D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Le Cégep obtient l'agrément jusqu'en 2018

LOUISE BÉDARD
louise.bedard@tc.tc

Le programme de Technologie d'analyses biomédicales du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vient d'obtenir l'agrément de l'Association médicale canadienne qui sera valide jusqu'en février 2018.

L'enseignante Mireille Limoges, qui a piloté la demande, fait valoir que la qualité du programme est ainsi reconnue et que l'enseignement respecte les standards canadiens.

Tous les programmes de formation en santé au Canada recherchent l'agrément qui constitue en quelque sorte un sceau de qualité. Mme Limoges le compare à ISO pour les programmes d'enseignement professionnel, collégial et universitaire en santé. Seul le programme en soins infirmiers au Québec ne s'y soumet pas.

Saint-Jean avait obtenu l'agrément une première fois en 2004 pour une durée de six ans. Par la suite, l'AMC lui a accordé un délai additionnel pour terminer la mise à jour d'une nouvelle évaluation du programme avant que ne soit entreprise la démarche pour renouveler l'agrément.

En fin de session d'automne, le Cégep était informé que l'agrément lui était accordé de nouveau pour une période de six ans, pour la période 2012-2018.



Les élèves de 2^e année de Technologie d'analyses biomédicales menant des expériences dans le laboratoire.

QUALITÉ

Après avoir obtenu l'agrément, le Département d'analyses biomédicales ne peut pour autant se reposer sur ses lauriers en attendant la prochaine échéance.

Plus qu'une assurance qualité, le processus d'agrément est une philosophie de gestion, expose Mme Limoges. Toutes les décisions prises pour assurer l'application du programme d'études doivent respecter les critères établis par l'AMC, un organisme non gouvernemental plus que centenaire qui défend l'accès à des soins de santé de qualité.

Près d'une trentaine de critères d'évaluation sont énoncés et touchent le contenu des cours, les compétences et les attitudes de travail inculquées aux étudiants, l'évaluation des élèves, le soutien pédagogique, les stages, etc. Le soutien psychologique qui peut être apporté aux cégépiens est même considéré.

Tout l'aspect administratif est aussi pris en compte: le nombre de professeurs et de techniciens du département, le matériel disponible, la sécurité dans les laboratoires, etc.

L'obtention du diplôme

d'études collégiales (DEC) est la seule exigence pour la pratique au Québec. Mais pour exercer la profession ailleurs au Canada, les diplômés doivent réussir l'examen de certification nationale et pour s'y soumettre, ils doivent avoir fait leurs études dans un collège accrédité par l'AMC.

Mme Limoges mentionne que peu de ses élèves s'inscrivent à l'examen, mais elle les encourage en leur faisant remarquer qu'ils ne savent pas ce que l'avenir leur réserve. Un hôpital d'Alberta qui a le choix entre deux candidats de compétences égales

embauchera celui qui a réussi l'examen, leur fait-elle observer.

ÉVALUATION

La présentation de la demande d'agrément exige un travail important qui s'étale sur un an. Le collège doit préparer un rapport d'autoévaluation et fournir des preuves qu'il satisfait sans conteste aux exigences.

L'équipe d'évaluateurs juge si le rapport lui permet d'enclencher la seconde étape, c'est-à-dire la visite d'évaluation qui s'étale sur trois jours. Cette visite a eu lieu en 2011.

Les évaluateurs rencontrent les professeurs, les techniciens, les étudiants pour valider l'autoévaluation présentée par le département. Ils s'entretiennent aussi avec le personnel des établissements où les cégépiens effectuent leurs stages. Les centres partenaires sont les hôpitaux du Haut-Richelieu, Charles-Lemoyne, Pierre-Boucher, Anna-Laberge et Verdun.

Après cette étape, le collège a été amené à démontrer plus particulièrement qu'il répondait à une des exigences énoncées. Il l'a fait en novembre à la satisfaction de l'AMC qui lui accordait l'agrément en décembre.

Mme Limoges rapporte que l'organisme a formulé d'excellents commentaires relevant entre autres que le Cégep est doté d'un processus efficace pour identifier ses points forts et détecter ses points à améliorer avec les correctifs à mettre en place. ■

Lancement des bourses Accroche-cœur

MARIE-JOSÉE PARENT
marie-josee.parent@tc.tc

L'organisme Academos Cybermentorat, en collaboration avec Québec Jeunes, a lancé la quatrième édition des bourses Accroche-cœur en Montérégie, le 14 février, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Ces récompenses visent à encourager les jeunes issus des écoles secondaires et des cégeps qui font preuve de détermination et de persévérance malgré des difficultés scolaires. Quatre bourses de 500\$ seront attribuées par tirage au sort.

Lors du lancement, les enseignants de la polyvalente ont profité de l'occasion pour présenter les cinq élèves choisis dans leur établissement scolaire. Il s'agit de Mathieu Boissonneault, Louis-Philippe Dubuc, Carol-Anne

Bussières, Jérémie Pilon et Patricia Levac-Massicotte.

«C'est un événement parfait pour clore les Journées de la persévérance scolaire, souligne Louis-Philippe Dubois, directeur adjoint à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Les candidats que nous proposons méritent tous ces bourses. Ils sont des modèles pour leurs collègues et suscitent l'admiration de leurs enseignantes.»

CANDIDATURE

Les intervenants scolaires ont jusqu'au 13 avril pour soumettre la candidature d'un étudiant. Il suffit d'aller sur le site www.mabourse.ca pour le faire.

La présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, Andrée Bouchard, a profité du lancement pour encourager les professeurs à inscrire leurs élèves.



Les cinq élèves dont les candidatures ont été proposées pour l'obtention d'une bourse Accroche-cœur: Mathieu Boissonneault, Louis-Philippe Dubuc, Carol-Anne Bussières, Jérémie Pilon et Patricia Levac-Massicotte.

«C'est une très belle initiative que nous sommes très heureux d'appuyer, affirme-t-elle. Nos jeunes travaillent très fort pour réussir et leurs petites, comme

leurs grandes victoires, méritent d'être soulignées et encouragées de toutes les manières.»

L'an dernier, plus de 75

candidatures ont été soumises au concours en Montérégie. L'annonce des gagnants et la remise des bourses se feront en mai. ■